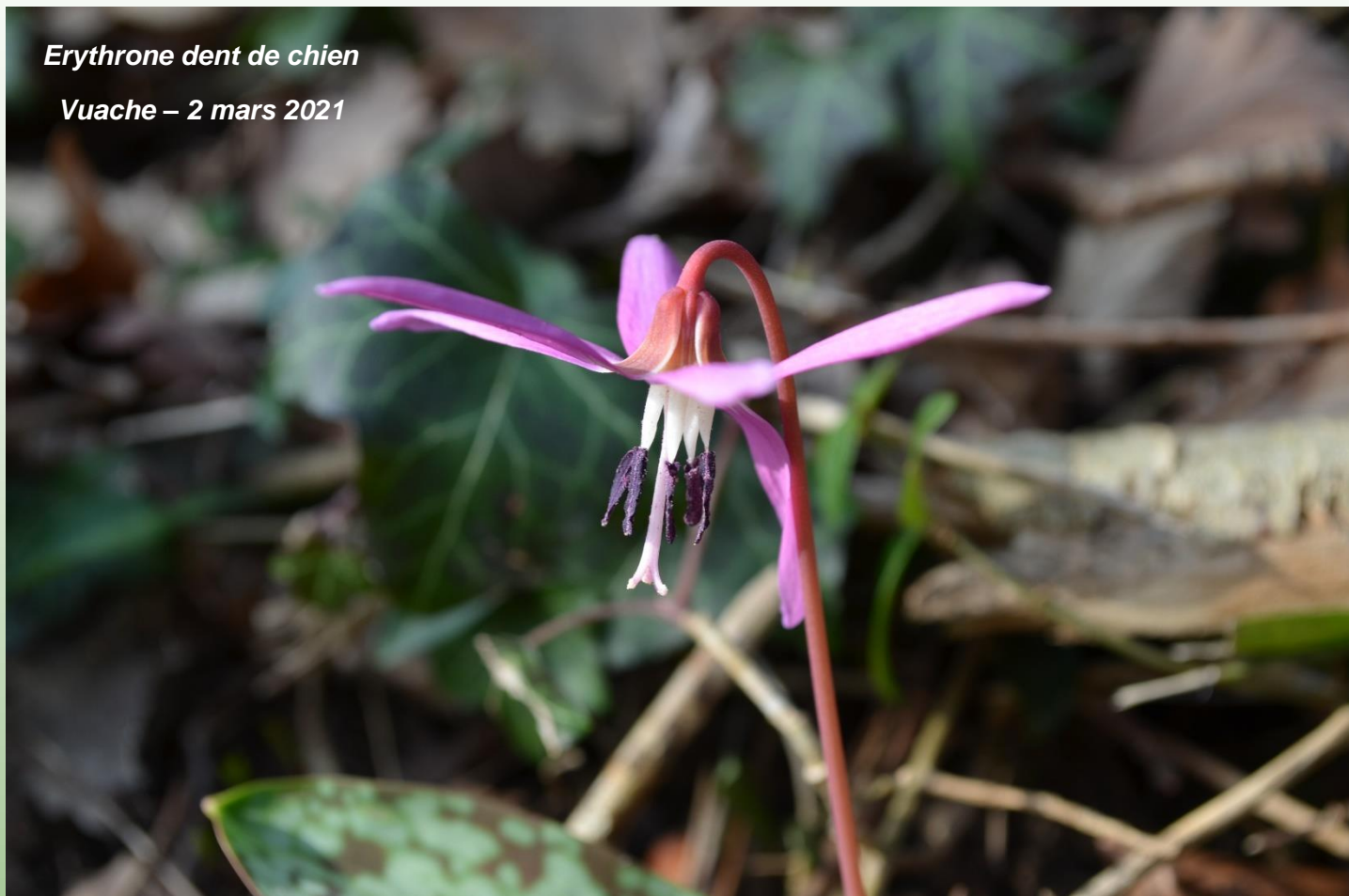


Le Journal du Syndicat Intercommunal du Vuache

Erythroné dent de chien

Vuache – 2 mars 2021



AU SOMMAIRE :

- Edito de la Présidente 2
- Bilan de la saison de taille des arbres fruitiers / Plantation d'une châtaigneraie à Vulbens 3
- Un projet d'Atlas de la Biodiversité Territoriale pour le Pays du Vuache 4
- Animations « Espaces Naturels Sensibles » du printemps 8
- Histoires d'autrefois au Pays du Vuache 9
- Pays du Vuache d'hier et d'aujourd'hui 12

EDITO DE LA PRESIDENTE

Chères habitantes et chers habitants du Pays du Vuache,

En cette période troublée et difficile pour chacun d'entre nous, où nous sommes contraints de limiter nos déplacements pour freiner l'épidémie de Covid-19, nous vous invitons, plus que jamais, à profiter des aménagements « de proximité » que le Syndicat Intercommunal du Vuache a mis en place, pour vous, sur notre territoire.

Aujourd'hui, c'est plus de 200 km d'itinéraires de promenades et de randonnées qui sont balisés dans le Pays du Vuache, au départ de chaque ville et village, afin d'offrir à la population la possibilité de découvrir, à pied, à vélo ou à cheval, son environnement proche : des sites préservés, un patrimoine culturel « rural » remarquable, une nature exceptionnelle, etc.



Floraison printanière sur le Vuache – Photo D. Ernst

En cette saison de renaissance pour la faune et la flore, nous vous invitons donc à jouir pleinement de nos aménagements : circuits thématiques, panneaux d'information, tables de pique-nique, points de vue aménagés, etc. Pour plus d'informations : rendez-vous sur www.pays-du-vuache.fr

Cependant et afin de respecter cet environnement exceptionnel, nous vous demandons de rester sur les chemins et pour nos amis les chiens, d'être maintenus en laisse.

Nous vous souhaitons un beau printemps.

Sylvie Rinaldi, Présidente du SIV

BILAN DE LA SAISON DE TAILLE DES ARBRES FRUITIERS



Photo E. Dürr

Organisée du 15 février au 12 mars, la saison 2021 a permis de tailler 74 arbres fruitiers : 26 pommiers, 41 poiriers et 7 pruniers.

Fabrice Bovagne (photo) et Samuel Bois, les deux agents spécialisés du Syndicat Mixte du Salève, mis à la disposition du SI du Vuache quatre mois par an, ont expliqué que le chiffre était inférieur aux années précédentes en raison du nombre important de grands poiriers taillés cette année (compter environ une demi-journée de travail par arbre !). Il s'agissait notamment des poiriers « Blesson », variété typique du Genevois, traditionnellement utilisée pour confectionner les fameuses « Rissoles » à Noël.

En 23 ans d'actions, le SIV est intervenu 2 533 fois (certains arbres fruitiers « restaurés » ayant ensuite été entretenus), pour 256 propriétaires concernés !

PLANTATION D'UNE CHÂTAIGNERAIE A VULBENS

Mercredi 24 février, 30 châtaigniers ont été plantés au lieu-dit « La grosse pierre » sur la commune de Vulbens. C'est la troisième fois que des châtaigniers sont installés sur ce site, les deux premiers essais (2006 et 2008) ayant été des échecs.

Après avoir pris contact avec un professionnel, il semble que le dépérissement des arbres soit dû à un champignon : « *Le chancre du Châtaignier* », maladie très grave de l'écorce (photo ci-contre).

Ainsi et pour espérer que cet ultime essai soit un succès, les plants de châtaigniers commandés ont cette fois-ci été greffés sur des hybrides, plus résistants au chancre. Un traitement fongicide « biologique » sera également appliqué sur chaque arbre.



Photo M. Palizzano



L'équipe du SIV chargée de la plantation. 5 variétés différentes ont été choisies : Bouche de Bétizac, Marigoule, Bourrue de Juillac, Marron de la Piale et Maraval.

Le SIV remercie la commune de Vulbens pour les travaux d'élagage des haies situées autour de la parcelle et pour la fourniture de bois broyé pour le paillage au pied des arbres.

Un programme d'arrosage est prévu pour la période estivale, avec le soutien de l'Agenda 21.

UN PROJET D'ATLAS DE LA BIODIVERSITE TERRITORIALE POUR LE PAYS DU VUACHE

Ou comment rendre la biodiversité accessible à tous !

Par Yasmine Lachenal, étudiante stagiaire au sein du SIV

Fort de ses prérogatives de défenseur du patrimoine naturel et culturel, le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) lance un nouveau projet : L'Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) du Pays du Vuache.



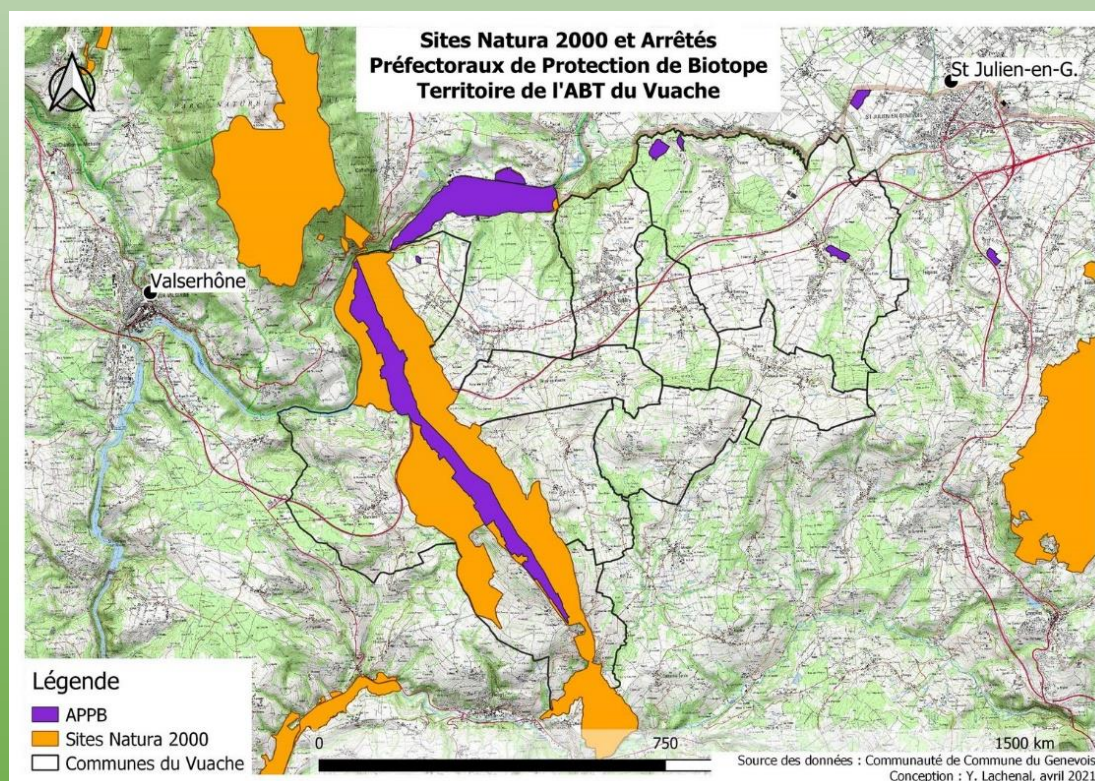
Sans cesse en mouvement, le territoire de la plaine genevoise subit une urbanisation croissante. Un dynamisme économique et démographique qui pose un souci d'aménagement des espaces. Dans un contexte naturel riche en termes d'habitats et d'espèces, une **problématique** de conciliation des activités socio-économiques et de la croissance démographique avec la préservation du patrimoine naturel émerge.

Les **enjeux** se situent à plusieurs niveaux :

- Développement des activités touristiques et économiques,
- Conservation d'habitats et d'espèces rares et/ou patrimoniaux,
- Valorisation du patrimoine par la sensibilisation et l'éducation,

La biodiversité du pays du Vuache

Les connaissances actuelles font état de plusieurs pépites en termes de **biodiversité**. Plusieurs **espaces naturels protégés ou gérés** sont particulièrement bien suivis et étudiés depuis de nombreuses années. Ce sont, par exemple, les quatre sites protégés par Arrêtés Préfectoraux (APPB), les deux sites Natura 2000 ou encore les Espaces Naturels Sensibles (ENS) référencés au niveau départemental.



UN PROJET D'ABT POUR LE PAYS DU VUACHE (SUITE)

Triton alpestre
Ichthyosaura alpestris



Parallèlement, différentes actions sont en cours tel le Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles « Vuache Champagne Genevois » 2019/2023 ou l'intégration de la Trame verte et bleue dans le Schéma de Cohérence Territoriale du Genevois. **Corridors biologiques et préservation de la biodiversité** sont en effet indissociables. Leur prise en compte permet d'assurer la survie des espèces grâce à un réseau de voies de communication. A l'image des humains, la faune a besoin de connexions entre lieu de vie, de repos, d'alimentation et de reproduction.

A côté de ces actions, la **nature ordinaire** mérite elle aussi notre attention. Un bois, un verger, une clairière dans la forêt, une mare temporaire, un ruisseau, une haie... sont autant

d'habitats intéressants et utiles aux espèces. Chacun abrite un cortège floristique et faunistique propre. La biodiversité n'est pas seulement associée au mot « remarquable » ; elle est aussi « à remarquer » à la porte de chez vous !

Nos paysages sont modelés par l'Homme depuis des milliers d'années. Si les activités humaines ont permis autrefois de créer des espaces favorables à la biodiversité, elles ont eu un impact plus négatif depuis le milieu du 20^e siècle. Aujourd'hui, le **maintien, la restauration et parfois la création de milieux naturels** sont des actions à engager pour leur assurer un bon état de fonctionnement écologique. Cela passe par l'amélioration de la connaissance sur les habitats et les espèces.

Orchidée
Dactylorhiza fuchsii



L'Atlas de la Biodiversité Territoriale

Devant le constat de connaissances nombreuses mais éparées ou localisées sur des espaces gérés, le projet de réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Territoriale Pays du Vuache est né.

Lancé entre février et juin 2021, celui-ci est prévu sur une année.

Ce programme national, débuté en 2010, est soutenu par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Ses objectifs sont **d'améliorer les connaissances sur les habitats naturels et sur la faune, d'impliquer les citoyens** dans la préservation de leur patrimoine naturel en s'appropriant les notions et les enjeux liés à la biodiversité **et d'aider les élus** dans leurs choix.



Depuis la Crête du Vuache

Pour protéger la Nature, il est essentiel de mieux la connaître.

UN PROJET D'ABT POUR LE PAYS DU VUACHE (SUITE)

L'ABT se veut un **outil stratégique de l'action locale** qui dépasse le simple inventaire naturaliste, pour cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire.

Ses **objectifs** sont de :

- Mieux connaître la biodiversité et les enjeux liés,
- Sensibiliser et mobiliser les élus, acteurs locaux et citoyens,
- Intégrer les enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement.



Le travail a d'ores et déjà débuté avec la **collecte** des données existantes.

Une **synthèse** de celles-ci va permettre de définir les secteurs peu étudiés pour y réaliser des **prospections complémentaires** (inventaires des habitats et des espèces) et affiner ainsi la connaissance du territoire intercommunal.

Le **travail des associations et structures locales** est à valoriser et à mettre en lien avec des données départementales, régionales et nationales pour obtenir un rendu le plus exhaustif possible. Sans le travail des professionnels mais également des amateurs locaux passionnés, la connaissance serait très loin de ce qu'elle est.

3 maîtres mots :

- ✓ **Inventaire**
- ✓ **Participation**
- ✓ **Préservation**



Participer via les sciences participatives

Mais la récolte de données naturalistes n'est pas réservée aux experts. De nombreux **programmes de sciences participatives** existent et permettent à la population locale de s'impliquer et par là même de participer à l'élaboration de l'Atlas. Tout comme les données des inventaires ou celles des partenaires du projet, elles sont intégrées aux analyses et, une fois validées par des experts, intègrent l'Inventaire National du Patrimoine Naturel.

Alors, quels programmes vous plairaient ? Quelques exemples :

- Faune : <http://www.vigienature.fr/fr/tous-2932>
- Phénologie : <https://phenoclim.org/fr/participer-devenir-observateur>
- Flore : <http://sauvagesdemarue.mnhn.fr/participer/comment-participer-0.html>

Tous acteurs de notre territoire !

À l'issue de la démarche, un ABT complet sera édité à destination des **élus locaux** en leur qualité d'aménageurs du territoire. En apportant des éléments de connaissance, les richesses écologiques pourront être prises en compte en amont des projets. Un second document sous forme de livret sera destiné à la **population** et au **public scolaire**.

Réalisé sur deux niveaux de compréhension, l'ABT est ainsi conçu pour être **mis à la portée de tous**, en rendant la connaissance accessible et en donnant des clés pour la suite. Chacun pourra s'en servir et le faire vivre en poursuivant les actions engagées en faveur de la biodiversité ou en en réalisant de nouvelles. Toute initiative, petite ou grande, a sa valeur !

UN PROJET D'ABT POUR LE PAYS DU VUACHE (SUITE ET FIN)

L'animation nature aux côtés de l'ABT

Notre territoire recèle de richesses naturelles. Les connaissez-vous ? C'est pour répondre à vos questions que, chaque année, de **nombreuses sorties nature** ouvertes au grand public sont organisées. Peut-être y avez-vous déjà participé ? Destinées à la découverte du vivant et de son support, sur un thème particulier ou dans sa globalité, elles permettent à chacun de se plonger dans un univers souvent méconnu.

Les **sentiers balisés** offrent quant à eux la possibilité de se promener en découvrant des paysages variés et une multitude de fleurs et d'animaux. Des fiches sont pour cela à votre disposition au SIV.

Encadrés par des animateurs nature, armés de guides naturalistes ou votre smartphone dans la poche, vous voilà parés pour de belles découvertes !

Yasmine LACHENAL,

Stagiaire au SIV de début février à fin juin 2021

*Sapeur-pompier de profession durant 19 années, c'est en 2018 que s'opère un tournant dans ma vie. Déjà **bénévole** depuis plusieurs années au sein d'Apollon74, une association de protection de la nature, mon engagement en faveur de la nature a pris une toute autre dimension, avec l'envie de mener des actions au quotidien. L'obtention d'un **BTSA Gestion et Protection de la Nature** en juillet 2000 a concrétisé cette vocation.*

*Mes deux enfants ont également été une source d'inspiration dans cette voie. Leur **transmettre un patrimoine naturel en bon état de fonctionnement écologique**, c'est espérer leur donner un maximum de chances pour leur futur. Une priorité dans notre monde actuel. Ils sont également un public de choix pour tester mes outils d'animation ou réaliser une chasse aux papillons dans le jardin !*

***Originaire et habitante du piémont du Salève**, je découvre sans cesse les trésors naturels du genevois. Ce stage au SIV, réalisé sous la tutelle de Stéphane PATRY, chargé de missions « Aménagement du territoire et protection des espaces naturels », me permet d'intégrer toutes les facettes de l'environnement grâce au lancement de la démarche d'Atlas de la Biodiversité Territoriale. Une mission que je prends à cœur, dans l'idée de **prendre soin de la Nature en portant à connaissance ses richesses**.*



ANIMATIONS « ESPACES NATURELS SENSIBLES » DU PRINTEMPS

Ce printemps, dans le cadre du programme départemental de valorisation des ENS auprès du grand public, le SIV vous propose quatre rendez-vous avec la nature (sous réserve de l'évolution de l'épidémie de Covid-19) :



Dimanche 16 mai de 9h à 17h – RDV sur le parking de la mairie de Savigny : « *De forêts en pâturages ... sur le Vuache* ». En compagnie du naturaliste Jacques Bordon et de l'ornithologue Christian Prévost, venez découvrir l'évolution de la forêt sur le massif du Vuache, l'histoire de l'exploitation ancienne des charbonnières, les nichoirs à passereaux et à chauve-souris installés sur la montagne et le dixième site ENS du Département ! Repas tiré du sac. Sortie réservée à de bons marcheurs (itinéraire long). Animation : SEPNS et la Ligue pour la protection des oiseaux de Haute-Savoie (LPO74). *Animation reportée en salle (cabane des chasseurs de Savigny) en cas de mauvais temps.*

Vendredi 21 mai de 20h à 00h – RDV sur le parking de la Chapelle Notre Dame des Voyageurs (Commune de Vers) : « *Les voyageurs de la nuit* ». Dans le cadre de l'opération transfrontalière sur le territoire du Grand Genève « La nuit est belle ! »*, installez-vous sur un belvédère offrant une vue imprenable sur le bassin genevois et observez le monde de la nuit qui s'éveille au crépuscule : insectes, oiseaux et mammifères (avec caméra infrarouge). Repas tiré du sac + Frontale. Animation : Apollon 74.

*Plus d'informations : <https://www.grand-geneve.org/actualites/la-nuit-est-belle-rendez-vous-le-21-mai-2021-pour-une-seconde-edition-axee-sur-la>



Samedi 29 mai de 9h à 12h – RDV sur le parking de l'église de Viry. « *La nature silencieuse* » : Quel est le point commun entre les reptiles et les personnes sourdes et malentendantes ? Pour le savoir, venez à la rencontre des serpents et des lézards présents au sein du biotope protégé de la Vigne des Pères (remarquable prairie sèche de la commune de Viry). Animation : Apollon 74 et l'association Passerells (Langue des signes). *Animation reportée le samedi 5 juin (après-midi) en cas de mauvais temps.*

Samedi 5 juin de 9h à 13h – RDV sur le parking de la gare de Valleiry : « *Les friches à molinie sur argile* ». Pour la journée mondiale de l'environnement, au sein de la remarquable friche à molinie sur argile des Teppes de la Repentance (Viry), venez découvrir la flore exceptionnelle de ce biotope protégé par arrêté préfectoral et notamment ses nombreuses espèces d'orchidées. Prévoir des bottes. Animation : Apollon 74. *Animation reportée le samedi 12 juin en cas de mauvais temps.*



Ces animations gratuites sont financées par le Département de la Haute-Savoie et le SIV. Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements adaptés, ainsi que de l'eau et un repas tiré du sac pour le 21 avril et les 16 et 21 mai. Les inscriptions sont obligatoires auprès du SIV au 04 50 04 62 89 ou syndicat.vuache@orange.fr

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE

Il y a 600 ans, quand l'évêque de Genève visitait les paroisses du Pays du Vuache...

Dans la continuité de l'Echo du Vuache n°16, nous vous proposons de poursuivre notre balade dans les paroisses du Pays du Vuache au XV^e siècle, sur les traces de l'évêque de Genève Jean de Bertrand. Une découverte rendue possible grâce au formidable travail de recherche réalisé par Louis Binz, professeur honoraire de l'Université de Genève. Ce latiniste distingué a publié en 2006 un impressionnant ouvrage de plus de 700 pages reproduisant en français l'intégralité des comptes-rendus en latin des visites pastorales que l'évêque a effectué dans 434 des 455 paroisses de son gigantesque diocèse (6800 km² comprenant le canton de Genève, la Haute-Savoie actuelle, une partie du canton de Vaud, le Pays de Gex, l'est de l'Ain et le nord de la Savoie) entre 1411 et 1414.

Dans l'article précédent, nous avons évoqué les curés et les paroisses de Valleiry, Vulbens, Dingy-en-Vuache, Chevrier et Chênex. Nous voici maintenant en visite dans les paroisses de Vers, Viry, Essertet, Humilly, Malagny, Bans, Arcine, Clarafond, Chaumont, Savigny, Epagny et Jonzier.



Vers, un vicaire totalement ignare

Nous sommes le 11 mars 1414 et l'évêque Jean de Bertrand visite la paroisse de Vers, qui compte vingt-deux feux (familles). Le curé est Amblard Gervais, un homme instruit, contrairement à son vicaire, Jean Pilliod, que l'évêque décrit ainsi : « *il est totalement ignare et inhabile non seulement en gouvernement des âmes, mais aussi à l'exercice du culte divin* ». Jean de Bertrand a donc interdit à Jean Pilliod en vertu de la sainte obéissance et sous peine d'excommunication, de s'occuper du service divin et l'administration de la paroisse de Vers. Les églises à l'époque étaient parfois utilisées pour stocker du grain. Cela semble être le cas à Vers, car l'évêque a ordonné d'évacuer la huche et les coffres à blé installés dans le cœur et la nef, dans le délai d'une année. Il a aussi formellement interdit aux paroissiens, sous peine d'excommunication, « *de manger leurs banquets de confrérie dans l'église* ».

L'actuelle église de Vers en 1900. Bâtie en 1870, elle a remplacé l'ancienne église, située au même endroit. (collection DE).

Viry et Essertet, des fonts baptismaux qui fuient

Le même jour, Jean de Bertrand est à Viry (cent-vingt feux), une paroisse où les habitants sont surnommés les « *terra sainta* ». Ce sobriquet n'est visiblement pas usurpé, car les paroissiens sont de qualité, tout comme leur curé, Raoul Dunant, chanoine de la cathédrale de Lausanne officiant ici depuis quinze ans. Par contre, il y a quelques soucis avec l'église, dont il faut refaire la toiture, la nef, qui menace ruine, et remplacer la pierre des fonts baptismaux. « *Injonction a été faite par l'évêque de réparer tous ces défauts sous peine d'excommunication dans le délai d'une année* ».

Le 13 mars, l'évêque est à Essertet, église filiale de celle de Viry. La paroisse compte quatre feux et il y a quelques soucis avec l'église : « *il faut couvrir la nef, réparer le chœur, qui menace ruine à cause d'une grande fente allant du bas jusqu'en haut, faire faire un cahier avec des notes de musique pour les heures canoniques, les jours de fêtes solennelles et celle du saint patron et refaire la pierre des fonts baptismaux* ». Comme à l'habitude, le délai de réparation est d'un an, sous peine d'excommunication.



L'ancienne église de Viry, jugée « informe et sans architecture » par le curé Claude-Louis Naz, a été démolie en 1843 et remplacée par l'actuelle, ici vers 1915. (collection DE)

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE (SUITE)

OK à Humilly, chaos à Malagny !

Le même jour, Jean de Bertrand visite la paroisse d'Humilly (vingt feux). Hormis les petits soucis habituels (changer la pierre des fonts baptismaux et évacuer les coffres à blé), tout va bien dans cette paroisse. Selon le rapport du curé Jean Bernard, les paroissiens sont de vrais catholiques, « *excepté Girard de Grandmaison, excommunié depuis deux ans* ».

A quelques kilomètres de là, la situation n'est pas tout à fait la même. C'est ce que constate Jean de Bertrand, qui visite le même jour la paroisse de Malagny (vingt feux). En effet, le curé des lieux, Vullerme Barbier, est un personnage « *intrigant, querelleur et blasphémateur, qui ne craint pas de jurer souvent et de parjurer le nom de Dieu, de Notre-Dame et de tous les saints et saintes ; sans raison, il les renie constamment et les blasphème* ». Cet abbé singulier est aussi accusé d'avoir utilisé les biens et les possessions de son église pour lui et les siens. L'évêque lui a ordonné, sous peine d'excommunication, de demander pardon et de s'amender de ses excès. Il n'osera plus à l'avenir jurer, parjurer et renier Dieu, la Vierge Marie, les saints et les saintes. S'il ne s'exécute pas, les paroissiens sont tenus de révéler à l'évêque sans retard tous les nouveaux écarts de leur curé, sous peine d'excommunication. Les défauts habituels sont à réparer dans l'église tandis que l'évêque a fermement admonesté les paroissiens d'Humilly : « *il leur est dorénavant défendu de manger leurs banquets de confrérie dans l'église et d'y commettre d'autres excès, ils doivent n'y servir que Dieu, puisque l'église est un lieu de prière et non d'affaires* ».

C'est la misère à Bans

Le 13 mars, Jean de Bertrand visite la paroisse de Bans (douze feux, aujourd'hui rattachée à Vulbens) au bord du Rhône. Le curé, Aymon Favrier, déclare que ses paroissiens sont de bonne vie et de vrais catholiques. Mais comme souvent, l'église est mal en point : « *le chœur menace ruine, le campanile ne vaut rien, la couverture est défectueuse, il faut acheter un vêtement sacerdotal, une chasuble blanche, une étole, réparer l'encensoir, relier les livres et remplacer la pierre des fonts baptismaux* ». Le délai de réparation est d'une année « *sauf pour la pierre, compte tenu du petit nombre de paroissiens, mais l'évêque leur a demandé de la refaire aussi vite que possible* ».

Arcine, un curé très chaste, mais grand buveur !



Après des séjours dans les paroisses de la Valserine, de Genève et du Pays de Vaud, l'évêque est de retour côté Vuache, le 12 juin 1414, avec la visite d'Arcine (dix-huit feux), dont l'église est « *de peu de valeur* », car le monastère des moniales de Bonlieu perçoit les trois-quarts de ses revenus. Cette paroisse sans grands problèmes a pour curé Pierre Cherneyron. Jean de Bertrand avait déjà visité Arcine le 13 juin 1411. A l'époque, la situation était plus délicate, car son curé, Henri Rondet, remplacé depuis, était « *un sexagénaire de savoir médiocre, très recommandable par sa chasteté, mais grand buveur* » ! Il était secondé par le vicaire Pierre Clerc, « *sexagénaire de savoir médiocre, mais de bonne vie* » !

Clarafond, une église, deux chapelles

Le même jour, l'évêque poursuit son périple à Clarafond (cinquante feux). Chose rare, il n'y a pas de défaut dans l'église, si ce n'est l'absence de l'image du crucifix. Le curé est Pierre de Vozerier et cette église possède une chapelle dédiée à Saint-Antoine, fondée par feu noble Mermet et Verbouz. Une autre chapelle a été construite par Rolet Pricaz, mais elle n'est pas encore dotée.

L'église de Clarafond vers 1910. Construite en 1890 elle a remplacé l'ancienne église visitée par l'évêque de Genève Jean de Bertrand en 1414. (collection particulière).

HISTOIRES D'AUTREFOIS AU PAYS DU VUACHE (SUITE ET FIN)

Chaumont, une église... genevoise

Le 14 juin, nous voici de l'autre côté du Vuache, à Chaumont (soixante feux), dont l'église est placée sous le patronage du Prieuré de Saint-Victor de Genève, avec pour curé Pierre Favre. L'église Saint-Jean Baptiste de Thiollaz (sans doute l'actuelle petite chapelle de Saint-Jean, située sous Chaumont au bord de la route départementale) est filiale de celle de Chaumont. Quelques menus travaux à réaliser dans cette église, selon le délai habituel !

Savigny, un banc fait désordre

Le 15 juin, Jean de Bertrand bascule côté Genevois en rejoignant la paroisse de Savigny (quarante feux), dont le curé, Pierre Abraham, n'est pas résident, en vertu d'une dispense épiscopale. Peu de défauts dans l'église, mais un souci avec la femme de noble Pierre de Lornay, ayant son propre banc dans le chœur de l'église, qui est priée de l'enlever, sous peine d'excommunication !

Epagny, un curé concubinaire !

Le même jour, l'évêque visite l'église paroissiale d'Epagny (dix feux) « *de peu de valeur* ». Son curé, François Mugnier, n'est guère en odeur de sainteté, car il est « *concubinaire, ayant sa concubine en couches* » ! Il n'est pas étonnant que cette église soit « *de peu de valeur* », car « *la couverture est défectueuse, le chœur menace ruine et le mur antérieur s'effondre* ». Etant donné l'ampleur des dégâts, les paroissiens ont droit à un délai exceptionnel de trois ans pour les réparations !



Cette ferme aujourd'hui détruite était autrefois l'église d'Epagny. Lorsque la Révolution française atteint la Savoie, en 1792, la paroisse d'Epagny est supprimée et son église transformée en ferme. (photo DE)



René Vincent, le dernier paysan de la ferme. Cet homme attachant tient dans ses bras une statue en bois de saint Sébastien, l'une des reliques de l'ancienne église d'Epagny. (photo DE)

Jonzier, il faut détruire la huche

Le même jour, nous voici deux-cent mètres plus bas à Jonzier (onze feux), dont l'église paroissiale est également « *de peu de valeur* ». Le curé a pour nom Jean Symond et dans l'église, les livres sont à relier, les vitres à réparer, de même que la fenêtre du chœur, la couverture du toit de la nef et la pierre des fonts baptismaux, « *qui ne retient plus l'eau depuis longtemps* ». Injonction a été faite aux paroissiens de remédier à tout cela avant Pâques prochaines. L'église est en outre encombrée par la huche à blé de la confrérie et par plusieurs autres coffres. « *Ordre a été donné aux paroissiens de détruire cette huche d'ici un mois, d'expulser tous ces objets étrangers et de ne point en remettre d'autres* ».

Dominique Ernst

PAYS DU VUACHE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Nous vous proposons ici une vue du château d'Arcine (acquis en 1911 par Émile Bélime, ingénieur et haut-commissaire de l'Etat français, qui effectua d'importante restauration), avec un premier cliché datant des années 1900 (collection DE), et la même vue aujourd'hui.

